

Convention de régulation du sanglier autour des parcelles agricoles en cours de récolte

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° en date du .../.../2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement dès l'accord signé à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle

1 rue de la Passotte
CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3

ou par mail : info@fdc57.org

ou site internet : www.fdc57.org

Entre

Le soussigné (nom-prénom).....

Titulaire du droit de chasse sur la commune de.....

Lot n° :..... communal réserve domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant

Et

Le soussigné (nom-prénom).....

Exploitant agricole sur la commune de.....

Convenons de la mise en oeuvre d'actions de régulation du sanglier (et du renard) autour des parcelles agricoles en cours de récolte conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à : Le/...../.....

Signature (obligatoire) :
Du titulaire du droit de chasse

Signature (obligatoire) :
De l'exploitant agricole